

Date de transmission de l'acte: 11/06/2024
Date de réception de l'AR: 11/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_16-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2024_0606_16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le six juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

BRAY Christian (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par BERNAT Georges (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Création de postes d'enseignement musical

Date de transmission de l'acte: 11/06/2024
Date de reception de l'AR: 11/06/2024
042-244200614-DE2024_0606_16-DE

AGEDI

Monsieur le Président expose à l'assemblée que afin de dynamiser l'école de musique intercommunale, il a été étudié de créer des postes d'enseignement musical portés par la Communauté de Communes.

Une convention annuelle est actuellement passée avec AREMUZ, structure employeuse de des enseignants de musique. La Communauté de Communes verse une contrepartie financière à cette association.

Après cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

Article 1 : VALIDE la proposition de créer des postes d'enseignement musical

Article 2 : AUTORISE le Président à signer toutes les pièces en rapport avec cette opération

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 06/06/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 11-06-24
et de la publication le : 11-06-24*
Le Président,

